



La demeure du Chaos - Saint-Romain-au-Mont-d'Or - Rhône

LIVRET DES ÉTUDES

DEUXIÈME ANNÉE MASTER HISTOIRE DE L'ART

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2024-2025

UFR Arts et Sciences Humaines (ARSH)
1281, rue des universités
38610 Gières

UGA
UFR
ARSH Université
Grenoble Alpes

TABLE DES MATIÈRES

OBJECTIFS DE LA FORMATION - MASTER 2 D'HISTOIRE DE L'ART	2
CALENDRIER DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DE L'UGA.....	4
M2 HISTOIRE DE L'ART – HISTOIRE, TECHNIQUES ET THÉORIES DES ARTS VISUELS	7
SEMESTRE 3.....	9
SEMESTRE 4.....	12
M2 HISTOIRE DE L'ART - MUSÉES, EXPOSITIONS, PATRIMOINES	14
SEMESTRE 3.....	16
SEMESTRE 4.....	18
M2 HISTOIRE DE L'ART - SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ	19
SEMESTRE 3.....	21
SEMESTRE 4.....	23

OBJECTIFS DE LA FORMATION - MASTER 2 D'HISTOIRE DE L'ART

L'objectif de la formation est de fournir aux étudiants, outre une compétence disciplinaire, la maîtrise d'une culture large fondée sur des connaissances en histoire des religions, en histoire des sciences, en histoire des techniques et en histoire des idées. Le diplôme délivré à l'issue du master :

- Vise à un approfondissement des acquis de Licence grâce à des séminaires proposés dans les quatre périodes couvertes par la discipline (Antiquité, Moyen Âge, Temps modernes, Monde contemporain-Temps présent) ;
- S'appuie sur l'étude de la production artistique dans les domaines de l'architecture, de la peinture, de la sculpture, des arts graphiques, des objets d'art, des collections, de la photographie, des installations et des performances ;
- Permet de connaître les théories de l'art et l'histoire de l'art à partir d'une lecture critique de textes fondateurs de la discipline ;
- Inclut les phénomènes d'exposition, de conservation, de muséographie, de réception critique, de diffusion et de réinterprétation, de translocation ou de pillage ;
- Conduit les étudiants vers une spécialisation par le choix d'une période chronologique, d'un domaine de compétences ou d'un secteur professionnel.

Le master histoire de l'art est adossé aux laboratoires LUHCIE (Laboratoire Universitaire Histoire, Cultures, Italie, Europe) et LARHRA (Laboratoire de Recherche Historique Rhône Alpes), afin d'offrir aux étudiants une approche large des théories et des pratiques actuelles de la recherche en histoire et histoire de l'art et de les confronter, par le biais de conférences ou de colloques, à la recherche universitaire.

La plus grande partie des enseignants du master en sont membres. Des professionnels du monde des archives, des bibliothèques, des musées et de la culture sont régulièrement associés à la formation.

La formation bénéficie des recherches et travaux les plus récents dans le domaine de l'histoire de l'art, et d'un cadre approprié pour accueillir les étudiants en orientation recherche ou pro.

TROIS PARCOURS SONT PROPOSÉS

- ✓ *Techniques et théories des arts visuels*
- ✓ *Musées, expositions, patrimoines*
- ✓ *Histoire de l'art et Sciences de l'Antiquité*

A l'issue de ces trois parcours, l'étudiant a développé des capacités en

- ✓ Analyse critique, collecte, classement et confrontation des sources ;
- ✓ Description et comparaison des objets ;
- ✓ Analyse matérielle, iconographique et textuelle ;
- ✓ Synthèse critique ;
- ✓ Étude des contextes historique, sociologique, idéologique de l'objet de ses recherches ;
- ✓ Maîtrise d'au moins une langue étrangère au niveau B1/B2 du cadre européen commun de références en langues, à l'écrit comme à l'oral ;
- ✓ Maîtrise de la rédaction.

PROGRAMME THÉMATIQUE REACH, DANS LE CADRE DE LA GRADUATE SCHOOL@UGA

Il est possible également de participer, à partir du M1, au programme thématique REACH (Recherche-Création : pratiques collaboratives en Arts et Histoire), dans le cadre de la graduate school@uga.

Ce programme est une formation sélective qui vise à attirer des étudiants français et étrangers désirant devenir chercheurs pour les former à la recherche.

Le programme Reach offre un rapprochement disciplinaire inédit entre arts, histoire, lettres et langues. La formation, conçue comme une mineure, complètera les masters existants par des formes expérimentales de travail collaboratif (expositions, films, performances, musées numériques, écritures créatives...) qui enrichiront la circulation des savoirs et savoir-faire entre université et société.

Les formations seront dispensées majoritairement en français.

Toutes les informations sont disponibles sur le catalogue de l'offre de formation de l'UGA :

<https://formations.univ-grenoble-alpes.fr/fr/catalogue-2021/master-XB/master-histoire-de-l-art-IDIVSOQH.html>

CONTACTS :

Responsable du programme REACH :

Mme Gretchen Schiller

Gretchen.schiller@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable du master à l'UFR ARSH :

Djamila Fellague

Djamila.Fellague-Chebra@univ-grenoble-alpes.fr

ATTENTION

Au contraire de la Licence, la formation de Master est caractérisée par des séquences chronologiques et géographiques éclatées (les bibliothèques, les dépôts d'archives, musées...) qui font partie intégrante de la formation et les étudiants doivent s'organiser pour être présent.

Il est par ailleurs vivement recommandé de suivre de près l'activité scientifiques et d'assister aux manifestations scientifiques qui sont organisées tout au long de l'année.

Le secrétariat informe les étudiants par courrier électroniques : ces messages seront délivrés uniquement sur votre adresse institutionnelle UGA.

Nous vous conseillons de consulter régulièrement la page internet de l'UFR ARSH <https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/> et votre ADE (emploi du temps) via votre intranet LEO.

NOMS DES DIRECTEURS ET PERSONNES À CONNAÎTRE

- M. **Clément CHILLET**, directeur de l'UFR.
- Mme **Anne LEMONDE**, directrice des études
- M. **Guillaume CASSEGRAIN**, directeur du département d'histoire de l'art et archéologie
- Mme **Djamila FELLAGUE**, responsable du master d'histoire de l'art
- Mme **Nadège ROSELLI**, gestionnaire de scolarité master histoire de l'art
- Mme **Fanny MASSET**, responsable de scolarité et référente administrative handicap
- Mme **Agnès SOUCHON**, responsable de la bibliothèque
- Mme **Christine BIGOT**, référente admission et orientation - stages
- M. **Tanguy MARTIN**, référent pédagogique handicap
- Mme **Coraline MORA** et M. **Tanguy MARTIN**, pôle relations internationales

CONTACT DES ENSEIGNANTS

Vous pouvez rencontrer les enseignants en prenant RDV par mail par le biais de l'adresse officielle : prenom.nom@univ-grenoble-alpes.fr

Exemple : M. Guillaume CASSEGRAIN : guillaume.cassegrain@univ-grenoble-alpes.fr

En cas de doute, pour les enseignants-chercheurs, regardez les adresses mails professionnels sur leur site de laboratoire de recherche ou tout simplement grâce à un moteur de recherche.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

VOUS TROUVEREZ TOUTES LES INFORMATIONS DANS LE RÈGLEMENT DES ÉTUDES ET LES TABLEAUX MCCC EN LIGNE SUR LE SITE DE L'UFR ARSH

Il est impératif que vous preniez connaissance de la **Charte des examens** en ligne sur le site web de l'UFR ARSH : <https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/>

CONTRÔLE CONTINU (CC) :

Votre présence aux séminaires ou au cours (CM et TD) est obligatoire. En cas d'absence à une épreuve ou à un exercice de contrôle continu, vous ne pourrez pas le valider.

Les modalités de contrôle continu sont précisées par chaque enseignant en début de semestre.

Les enseignements ci-après sont à présence obligatoire

La présente règle ne s'applique qu'aux séances d'enseignement sans évaluation, qu'il s'agisse de contrôle continu ou d'examen terminal.

S'agissant des enseignements à présence obligatoire (TD, TP, CM, conférences, séminaires, cours de langues), les règles relatives à l'assiduité sont définies au sein de chaque règlement des études (RDE), dans les conditions fixées ci-dessous :

- Par défaut, les absences doivent être justifiées dans **un délai de 5 jours ouvrés**, à compter de la reprise de l'étudiant, avec remise d'un justificatif. La composante a la latitude d'allonger ce délai si elle l'estime utile (mais pas de la réduire).

- En cas d'absences injustifiées à plus d'un quart du volume total de l'enseignement concerné à présence obligatoire, l'étudiant sera sanctionné selon la modalité fixée par la composante (l'étudiant se verra mis défaillant au cours).

Une absence d'assiduité est autorisée pour les publics spécifiques, sous réserve qu'ils soient reconnus en tant que tels par l'établissement et qu'ils fournissent une attestation justifiant cette dispense du fait de leur situation.

Le jury est souverain pour apprécier la nature de l'absence.

Chaque étudiant doit également respecter les règles de ponctualité relatives à l'emploi du temps.

Si des impératifs vous empêchent d'assister régulièrement aux cours/séminaires et aux TD, la direction de département peut vous accorder une **dispense d'assiduité aux cours**. Elle ne dispense pas de l'évaluation (devoir sur table, partiels, évaluation en ligne, dossier, etc.). Vous êtes tenu(e) de vous informer des modalités et des dates d'évaluation. Vérifiez également auprès de votre gestionnaire quels sont les cours compatibles avec la dispense d'assiduité.

ATTENTION : Votre demande de dispense devra être déposée avant le **15 octobre 2024** au service de scolarité du département pour le premier semestre et avant le **15 février 2025** pour le second.

EXAMENS :

Deux sessions d'examens sont organisées pour chaque semestre : une session initiale en fin de chaque semestre et une seconde chance au mois de juin pour le 1^{er} et le 2^e semestre.

M2 HISTOIRE DE L'ART – HISTOIRE, TECHNIQUES ET THÉORIES DES ARTS VISUELS



Traité de Cennino Cennini



L. B Alberti (1404-1472)



Nicolas Poussin, *Les Bergers d'Arcadie*, 1639

Ce parcours :

- ✓ Invite l'étudiant à l'analyse des œuvres en s'appuyant sur l'étude des textes nécessaires à la compréhension des processus de création (littérature, philosophie, critique d'art, souvenirs et mémoires...);
- ✓ S'appuie sur l'étude des fonds d'archives et des collections privées ou publiques ;
- ✓ Demande à l'étudiant de définir une problématique adaptée à son sujet et de formaliser ses apports dans une langue précise, avec rigueur et méthode.

La formation est centrée sur la pratique de la recherche, avec des séminaires et la rédaction d'un mémoire, complétée par des cours de langue pour la recherche (anglais).

L'encadrement des étudiants est assuré par les enseignants-chercheurs du département.

M2 HISTOIRE DE L'ART - PARCOURS HISTOIRE, TECHNIQUES ET THÉORIES DES ARTS VISUELS

SEMESTRE 3					
UE 1 <i>coef. 6</i>	HISTOIRE DE L'HISTOIRE DE L'ART	DE DE	Histoire de l'histoire de l'art	12 h CM	6 crédits
UE 2 <i>coef. 6</i>	TECHNIQUES DES ARTS 2	DES	Techniques des arts 2	12 h TD	6 crédits
UE 3 <i>coef. 6</i>	SÉMINAIRE THÉMATIQUE		– Mondes anciens – Mondes moderne et contemporain	24 h CM (2 x 12h)	6 crédits
UE 4 <i>coef. 3</i>	LANGUE		Anglais	24h TD	3 crédits
UE 5 <i>coef. 9</i>	PRÉPARATION AU MÉMOIRE	AU	Bilan d'étape (par l'enseignant qui dirige le mémoire)		9 crédits
SEMESTRE 4					
UE 6 <i>coef. 3</i>	RENCONTRES SCIENTIFIQUES		Colloques, journées d'étude, conférences, etc.	12 h TD	3 crédits
UE 7 <i>coef. 3</i>	INITIATION AUX MÉTIERS DE LA RECHERCHE	AUX DE LA	Initiation aux métiers de la recherche	12 h TD	3 crédits
UE 8 <i>coef. 3</i>	STAGE		Stage (70 h) OBLIGATOIRE		3 crédits
UE 9 <i>coef. 21</i>	RÉDACTION SOUTENANCE ET MÉMOIRE	DE	Rédaction et soutenance de mémoire		21 crédits

Vos connaissances et compétences sont vérifiées par le biais du contrôle continu chaque semestre.

Dans le cadre de la Graduate School, le parcours REACH

Substitution de l'UE 1 Histoire de l'histoire de l'art par l'UE 1 : REACH (Atelier pratique et Approche méthodologique) et l'UE 6 Rencontres Scientifiques par l'UE 5 REACH (Résidence).

SEMESTRE 3

UE 1 HISTOIRE DE L'HISTOIRE DE L'ART – 12 H CM – 6 ECTS

❖ Histoire de l'histoire de l'art

Marie GISPERT

Ce cours propose une histoire possible de l'histoire de l'art depuis le XIX^e siècle jusqu'aux développements récents à partir de l'étude de textes et des outils méthodologiques à disposition de l'historien et de l'historienne de l'art.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : Contrôle continu. Type d'épreuve : note de lecture à rendre et à présenter à l'oral.

Session 2 : type d'épreuve : commentaire de texte sur table

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

PASSINI, Michela, *L'œil et l'archive. Une histoire de l'histoire de l'art*, Paris, La Découverte, 2017.

[la bibliographie sera complétée lors du premier cours]

UE 2 TECHNIQUES DES ARTS 2 – 12 H TD – 6 ECTS

❖ Techniques des arts 2

Valérie DELESALLE HUVE

Laure MEUNIER

L'art et la matière

Qu'est-ce que l'interdisciplinarité apporte aux recherches en histoire de l'art ? Une approche concrète est proposée à travers des séances pratiques aux Archives départementales de l'Isère, une visite à l'atelier de restauration Arc-Nucléart, et des séminaires où seront présentés les technologies les plus actuelles appliquées à la recherche sur le patrimoine.

UE 3 SEMINAIRES THEMATIQUES : OBLIGATOIRES – 2 x 12 H CM – 6 ECTS

❖ Mondes anciens 2 (Antiquité et Moyen-Âge) (M2-SDA)

Luc RENAUT

Séminaire thématique mondes anciens. Les enjeux de la poikilia.

Selon Max Weber († 1920), l'État se définit comme détenteur d'un monopole, celui de la violence légitime. Doit-on lui en ajouter un autre, exercé cette fois sur les ornements ? N'est-il pas celui qui récompense et honore ses serviteurs avec des "décorations" ? Qui édicte des lois somptuaires visant à limiter le luxe et l'usage de certaines matières, couleurs et motifs dans le vêtement ? Parallèlement à ces mesures officielles, des discours moraux ont, durant toute l'Antiquité, stigmatisé la bigarrure multicolore que les Latins appelaient *varietas* et les Grecs *poikilia*. Quelle place occupe la *poikilia* dans les apparences personnelles (vêtements, accessoires) et dans d'autres formes d'art dans les mondes anciens ? Que signifie-t-elle et quel est son rôle ? A-t-elle été favorisée par les transformations politiques, sociales et culturelles qui caractérisent l'Antiquité tardive ? Les enjeux de la *poikilia* ne disparaissent pas avec la modernité. Son éradication ou, au contraire, sa promotion et son exacerbation ont pu être au programme de plusieurs courants artistiques qui, sans en avoir forcément conscience, renouaient avec des conceptions et des controverses anciennes.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Problématiser une catégorie transversale, portant sur différents arts et différentes périodes. En saisir les implications sociales, politiques et morales. Être en mesure d'appliquer ce questionnement à divers domaines et productions de l'Histoire de l'art.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Contrôle continu :

Session 1. Portfolio de trois images commentées dont au moins une image ancienne.

Session 2. Oral sur le contenu des séances.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

GRAND-CLÉMENT Adeline, 2012, « *Poikilia*. Pour une anthropologie de la bigarrure », dans *Anthropologie de l'Antiquité : anciens objets, nouvelles approches*, édité par Pascal PAYEN et Évelyne SCHEID-TISSINIER, Turnhout, Brepols, p. 239-262.

Loos Adolf († 1933), *Ornement et crime et autres textes*, traduit par Sabine CORNILLE et Philippe IVERNEL, Paris, Payot & Rivages, 2003.

RIEGL Alois († 1905), *L'industrie d'art romaine tardive [Spätrömische Kunstindustrie 1901]*, traduit par Marielène WEBER, Paris, Macula, 2014.

VILLACÈQUE Noémie, 2008, « Histoire de la ποικιλία, un mode de reconnaissance sociale dans la démocratie athénienne », *Revue des Études Anciennes*, 110, 2, p. 443-459.

❖ Mondes moderne et contemporain

Marie GISPERT

Le but de ce séminaire est à la fois de travailler sur les cas d'étude d'artistes femmes étrangères mais aussi de galeristes, collectionneuses ou historiennes de l'art et d'ouvrir et de faire dialoguer les méthodologies du genre et des transferts culturels : expliquer la position d'un artiste femme étrangère ou d'une galeriste ne saurait se réduire à la question du genre, tout comme il est illusoire de croire que les circulations transnationales et les transferts culturels fonctionnent de manière équivalente pour les hommes et pour les femmes.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : contrôle continu. Type d'épreuve : note de lecture à rendre et présenter à l'oral.

Session 2 : Type d'épreuve : note de lecture à rendre

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

DELANDE, Nicolas, JOYEUX-PRUNEL, Béatrice, SINGARAVÉLOU, Pierre, VINCENT, Marie-Bénédicte (éd.), *Dictionnaire historique de la comparaison*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2020.

ESPAGNE, Michel, « La notion de transfert culturel », *Revue Sciences/Lettres* [En ligne], 2013/1. <http://rsl.revues.org/219>

NOCHLIN, Linda, *Pourquoi n'y a-t-il pas eu de grands artistes femmes ?*, Thames&Hudson, 2021.

PARKER, Rozsika et POLLOCK, Griselda, *Maîtresses d'autrefois. Femmes, art et idéologie*, jrp/éditions, 2024 (1^e édition anglaise 1981).

VERLAINE, Julie, *Femmes collectionneuses d'art et mécènes, de 1880 à nos jours*, Paris, Hazan, 2014.

UE 4 LANGUE VIVANTE (M2-MEP ET M2-SDA) – 24H TD – 3 ECTS

❖ Anglais

Rose DAVIS

English for Art History Professionals

In this course students will familiarise themselves with the language and vocabulary required to give presentations and conduct tours in various contexts, as well as study grammar, translation and

pronunciation difficulties associated with these professional needs. A significant amount of specific vocabulary work will be necessary in order to achieve a good level of proficiency. Imaginary short tours in the classroom will enable students to put these skills into practice. There will be a strong emphasis on developing oral skills with regular discussions on topics connected to art history and tourism as well as subjects chosen by the students themselves.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

100% contrôle continu. Projet visite guidée. (50%) tests écrits (30%) participation (20%)
À noter: ce cours est en préparation, les modalités d'évaluation peuvent évoluer.

UE 5 PRÉPARATION DU MÉMOIRE – 9 ECTS**❖ Bilan d'étape**

Contactez l'enseignant concerné qui dirige le mémoire. Bien voir avec lui / elle quels sont les attendus pour le bilan d'étape et faire attention à la date limite de rendu.

SEMESTRE 4

UE 6 RENCONTRES SCIENTIFIQUES (M2-SDA) – 12H TD – 3 ECTS

❖ Rencontres scientifiques

Lors de leur deuxième année de Master, les étudiants doivent suivre des manifestations scientifiques (journées d'étude, colloques, conférences...) afin de se familiariser avec l'actualité de la recherche et suivre l'activité scientifique de leurs enseignants. Ils peuvent choisir librement parmi l'offre scientifique proposée par les enseignants-chercheurs du département d'histoire de l'art et d'archéologie, et cumuler ainsi les 12 h de présence requises pour valider l'UE à la fin du S2. Une liste avec les manifestations prévues sera communiquée à la rentrée pour le premier semestre et sera complétée au fur et à mesure pour la suite de l'année académique sur moodle.

Attention : seule la participation aux manifestations en présentiel sera validée !

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

S'ouvrir au milieu de la recherche ; comprendre et synthétiser des données ; développer son esprit critique.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 :

Type de contrôle continu : remplir et faire signer la feuille de présence (accessible sur moodle) pour chaque manifestation scientifique, afin de cumuler les 12 h requises au total.

L'étudiant rédige par ailleurs un compte-rendu (4 pages maximum, sans compter d'éventuelles figures et une bibliographie) portant sur une manifestation de son choix, à déposer auprès de son directeur/sa directrice de mémoire pour évaluation.

Session 2 :

Type d'épreuve : voir session 1.

UE 7 INITIATION AUX METIERS DE LA RECHERCHE – 12 H TD – 3 ECTS

❖ Initiation aux métiers de la recherche

Erika WICKY – Chaire professeur junior partagée avec le département d'Histoire.

Des précisions seront communiquées à la rentrée.

UE 8 STAGE – 3 ECTS

❖ Stage (70 h) OBLIGATOIRE

M2 TTAV : durée de 15 jours minimum (70 h) à 6 mois maximum (924 h).

L'étudiant doit contacter un enseignant pour qu'il soit son référent (convention de stage à signer), mais c'est à l'étudiant de trouver un stage.

PRÉCISION POUR RÉALISER UN STAGE

Le stage est une mise en situation en milieu professionnel qui est une période complémentaire de formation et vous prépare à votre insertion professionnelle : ne le négligez pas !

Le stage doit obligatoirement faire l'objet d'une convention :

<https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/fr/menu-principal/scolarité/stages/creer-sa-convention-de-stage-982546.kjsp?RH=1631862648782>

Vous trouvez également des offres de stages dans la rubrique « Projet d'études et professionnel » sur votre intranet LEO.

La durée du stage est de 70 h : il doit être réalisé durant l'année universitaire de M2 mais il y a la possibilité de le faire par anticipation pendant l'année de M1 ou entre l'année de M1 et M2.

Il doit impérativement être validé avant la fin du second semestre du M2. Vous devez contacter avant de rédiger votre convention votre directeur/trice de mémoire (ou votre référent de stage, s'il ne s'agit pas du même enseignant).

Pour un stage long, systématiquement, un entretien de mi-parcours sera prévu avec l'enseignant-référent et le tuteur de stage.

Le stage donnera lieu à un rapport de stage qui ne sera pas soumis à soutenance mais fera l'objet d'une évaluation par votre enseignant-référent de stage.

Chaque directeur/trice de mémoire (ou référent de stage) donnera à l'étudiant.e les directives pédagogiques précises quant aux attentes concernant la rédaction du rapport de stage selon le parcours choisi.

En master d'histoire de l'art, le stage est obligatoire ; néanmoins, une valorisation d'expérience professionnelle au titre de stage peut être possible à titre exceptionnel, sous réserve d'un lien étroit avec le projet professionnel de l'étudiant.e et de l'avis pédagogique favorable du directeur/ de la directrice de mémoire et/ou du/de la responsable du Master.

ATTENTION : Il doit être fait en dehors des heures d'enseignement, durant les vacances et il peut prendre la forme d'un stage filé sur l'année : bien mieux pour vraiment appréhender toutes les facettes du métier.

En aucun cas, un stage ne devra se poursuivre après le 30 septembre de l'année universitaire en cours.

Envoyez vos questions à cette adresse :
arsh-stages@univ-grenoble-alpes.fr

UE 9 RÉDACTION ET SOUTENANCE DE MÉMOIRE – 21 ECTS

❖ Rédaction et soutenance de mémoire

Contactez l'enseignant concerné.

M2 HISTOIRE DE L'ART - MUSÉES, EXPOSITIONS, PATRIMOINES



Musée de Grenoble



Cuve baptismale
Crypte de la cathédrale de Grenoble



Prieuré bénédictin de
Saint-Michel de Connexe

Cette formation dispense des outils à la fois théoriques et pratiques reposant sur trois axes complémentaires

- ✓ **Des cours d'histoire et de théorie des arts** visent à l'acquisition et l'approfondissement des connaissances générales en histoire de l'art ; à familiariser l'étudiant à l'histoire des musées, des collections et des expositions ; à développer une approche critique sur le discours patrimonial et les pratiques institutionnelles du milieu culturel.
- ✓ **Des projets et ateliers pratiques permettent d'appliquer ces connaissances théoriques** de manière concrète et de s'initier aux différentes pratiques professionnelles des métiers de la culture. Les étudiants sont amenés à concevoir et à conduire des visites guidées, à collecter des données pertinentes sur des objets du patrimoine ou des collections, à développer des pratiques curatoriales, à contribuer au montage d'expositions. Les séminaires se déroulent en partenariat avec des institutions régionales et sont assurés à la fois par les enseignants-chercheurs du département d'Histoire de l'art, et par des professionnels des musées, de l'exposition et du patrimoine.
- ✓ **Un stage obligatoire (2 mois minimum*)** complète l'enseignement académique par une expérience professionnelle au sein d'une institution culturelle. Les liens étroits entre le département d'histoire de l'art et archéologie et les acteurs régionaux et nationaux permettent aux étudiants de rencontrer des professionnels de ce secteur, de nouer des premiers contacts, souvent utiles pour l'entrée dans la vie active (à l'échelle régionale, liens notamment avec les musées : Champollion ; Dauphinois ; de Grenoble ; Hébert ; de la Résistance et de la Déportation ; Saint-Laurent ; et la Direction de la Culture et du Patrimoine).

Afin de valider leur diplôme, les étudiants doivent rédiger et soutenir un mémoire à la fin du troisième semestre. Le sujet du mémoire porte sur des questions liées au musée, à l'exposition ou/et au patrimoine, et permet d'approfondir les connaissances acquises dans les séminaires, tout comme une réflexion critique et des capacités de synthèse. Il vise à consolider et améliorer le niveau d'expression écrite et orale.

Des cours d'anglais spécialisés servent à développer des compétences en langue étrangère et s'inscrivent dans une volonté d'ouverture de la formation à l'international (possibilité de stages à l'étranger, rencontres avec des chercheurs et spécialistes internationaux du domaine ...).

**Les étudiants qui auront validé ce parcours et qui pourront attester d'un stage de 3 mois minimum, d'un niveau C1 en anglais, voire dans une autre langue étrangère, pourront prétendre à faire valoir leur droit à l'obtention de la carte professionnelle de guide-conférencier auprès de la préfecture.*

M2 HISTOIRE DE L'ART - PARCOURS MUSÉES, EXPOSITIONS, PATRIMOINES

SEMESTRE 3					
UE 1 <i>coef. 6</i>	ATELIER EXPOSITION	Atelier exposition		12 h TD	6 crédits
UE 2 <i>coef. 3</i>	PENSER LE PATRIMOINE	Penser le patrimoine	12 h CM		3 crédits
UE 3 <i>coef. 3</i>	LANGUE	Anglais		24 h TD	3 crédits
UE 4 <i>coef. 18</i>	PRÉPARATION ET SOUTENANCE DE MÉMOIRE				18 crédits
SEMESTRE 4					
UE 5 <i>coef. 6</i>	OUTILS PROFESSIONNALISANTS 1	Outils professionnalisants 1	6 h CM		6 crédits
UE 6 <i>coef. 6</i>	OUTILS PROFESSIONNALISANTS 2	Outils professionnalisants 2	6 h CM		6 crédits
UE 7 <i>coef. 18</i>	STAGE (462 h) OBLIGATOIRE				18 crédits

Vos connaissances et compétences sont vérifiées par le biais du contrôle continu chaque semestre.

Dans le cadre de la Graduate School, le parcours REACH

Substitution de l'UE 1 Atelier exposition par l'UE 1: REACH (Atelier pratique et Approche méthodologique) et l'UE 6 Outils professionnalisant 2 par l'UE 5 REACH (Résidence).

SEMESTRE 3

UE 1 ATELIER EXPOSITION – 12H TD – 6 ECTS

❖ Atelier exposition

Pascale SAARBACH

Cet atelier a pour but de donner aux étudiants.es un aperçu des aspects pratiques et des enjeux à prendre en compte dans la conception et le montage d'une exposition d'art contemporain. À cette fin, ils seront initiés à l'organisation pratique d'une exposition temporaire, en collaboration avec l'ESAD Grenoble/Valence qui ouvrira en mars/avril 2025. Le projet d'exposition, les dates des séances et les missions seront présentés lors du premier cours.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Conduire et réaliser un projet d'exposition (gestion de projet, médiation, rédactions de notices d'œuvre, communication, montage, démontage, etc.).

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Les étudiants seront évalués en fonction de leur participation active et de leur implication personnelle dans le projet.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

DAVALLON J., *L'exposition à l'oeuvre. Stratégies des communication et médiation symbolique*, Paris : L'Harmattan, 1999.

GOODWIN THIEL S., *Build it once: a basic primer for the creation of online exhibitions*, Lanham: Scarecrow press, 2007.

OBRIST H. U., *A brief history of curating*, Genève: Jrp Ringier, 2008.
C. BENAITEAU, M. BENAITEAU, O. Berthon, A. Lemonnier, *Concevoir et réaliser une exposition. Les métiers, les méthodes*, Paris : Eyrolles, 2016.

UE 2 PENSER LE PATRIMOINE – 12H CM – 3 ECTS

❖ Penser le patrimoine

Chloé PLUCHON-RIERA

Le séminaire vise à familiariser les étudiants avec la notion de patrimoine dans le discours historique et actuel de l'histoire de l'art. Si de prime abord la définition du patrimoine peut sembler simple, cette notion de plus en plus utilisée depuis le milieu du XX^e siècle ne cesse de se redéfinir, en fonction de l'évolution de la pensée et des pratiques patrimoniales. À travers la lecture de textes critiques et de sources primaires, on étudiera l'évolution historique de la sensibilité patrimoniale, tout comme ses enjeux aujourd'hui. La notion sera abordée au prisme de différentes disciplines du champ des sciences humaines et sociales (histoire de l'art, histoire culturelle, histoire des institutions, sociologie, philosophie, anthropologie). Il s'agit ainsi de porter un regard critique sur les auteurs et institutions qui ont forgé et se servent de cette notion, grâce à une prise en compte du contexte politique, social et théorique de la « patrimonialisation ».

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

CC : fiche de lecture analytique.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

BABELON Jean-Pierre et CHASTEL André, « La notion de patrimoine », *Revue de l'art*, n°49, 1980. Rééd. Liana Levi, Paris, 1994.

CHOAY Françoise, *Le patrimoine en question*, Le Seuil, Paris, 2009.

HALBWACHS Maurice, *La mémoire collective*, Presses universitaires de France, Paris, 1950.
HEINICH Nathalie, *La Fabrique du patrimoine. « De la cathédrale à la petite cuillère »*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 2009.
LENIAUD Jean-Michel, *Les Archipels du passé : le patrimoine et son histoire*, Fayard, Paris, 2002.
NORA Pierre (dir.), *Les Lieux de mémoire*, Gallimard, Paris, 1997.
POMIAN Krzysztof, « Musée et patrimoine », in *Patrimoines en folie*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1990.
RECHT Roland, *Penser le patrimoine*, Hazan, Paris, 2016.
RIEGL Aloïs, *Le Culte moderne des monuments. Sa nature, son origine*, École d'Architecture de Paris-Villemin, Paris, [1903] 1984.

UE 3 LANGUE VIVANTE (M2-TTAV ET M2-SDA) – 24H TD – 3 ECTS

❖ Anglais

Rose DAVIS

English for Art History Professionals

In this course students will familiarise themselves with the language and vocabulary required to give presentations and conduct tours in various contexts, as well as study grammar, translation and pronunciation difficulties associated with these professional needs. A significant amount of specific vocabulary work will be necessary in order to achieve a good level of proficiency. Imaginary short tours in the classroom will enable students to put these skills into practice. There will be a strong emphasis on developing oral skills with regular discussions on topics connected to art history and tourism as well as subjects chosen by the students themselves.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

100% Contrôle continu. Projet visite guidée. (50%) tests écrits (30%) participation (20%)
À noter: ce cours est en préparation, les modalités d'évaluation peuvent évoluer.

UE 4 PRÉPARATION ET SOUTENANCE DE MÉMOIRE – 18 ECTS

❖ Préparation et soutenance de mémoire

M2 MEP : la soutenance doit avoir lieu AVANT les jurys de février pour compter en Session 1. Si elle a lieu après, elle comptera en Session 2 (juin).
Contactez l'enseignant concerné.

SEMESTRE 4

UE 5 OUTILS PROFESSIONNALISANTS 1 – 6 H CM – 6 ECTS

❖ Outils professionnalisants 1

Caroline DUGAND

Des précisions seront communiquées à la rentrée.

UE 6 OUTILS PROFESSIONNALISANTS 2 – 6 H CM – 6 ECTS

❖ Outils professionnalisants 2

Caroline DUGAND

Des précisions seront communiquées à la rentrée.

UE7 STAGE – 18 ECTS

❖ Stage (462 h) OBLIGATOIRE

M2 MEP : durée de 3 mois minimum (462 h) à 6 mois maximum (924h)

Contactez l'enseignant concerné.

PRÉCISION POUR RÉALISER UN STAGE

Le stage est une mise en situation en milieu professionnel qui est une période complémentaire de formation et vous prépare à votre insertion professionnelle : ne le négligez pas !

Le stage doit obligatoirement faire l'objet d'une convention :

<https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/fr/menu-principal/scolarite/stages/creer-sa-convention-de-stage-982546.kjsp?RH=1631862648782>

Vous trouvez également des offres de stages dans la rubrique « Projet d'études et professionnel » sur votre intranet LEO.

La durée du stage est de 70h : il doit être réalisé durant l'année universitaire de M2 mais il y a la possibilité de le faire par anticipation pendant l'année de M1 ou entre l'année de M1 et M2.

Il doit impérativement être validé avant la fin du second semestre du M2. Vous devez contacter avant de rédiger votre convention votre directeur/trice de mémoire (ou votre référent de stage, s'il ne s'agit pas du même enseignant).

Pour un stage long, systématiquement, un entretien de mi-parcours sera prévu avec l'enseignant-référent et le tuteur de stage.

Le stage donnera lieu à un rapport de stage qui ne sera pas soumis à soutenance mais fera l'objet d'une évaluation par votre enseignant-référent de stage.

Chaque directeur/trice de mémoire (ou référent de stage) donnera à l'étudiant.e les directives pédagogiques précises quant aux attentes concernant la rédaction du rapport de stage selon le parcours choisi.

En master d'histoire de l'art, le stage est obligatoire ; néanmoins, une valorisation d'expérience professionnelle au titre de stage peut être possible à titre exceptionnel, sous réserve d'un lien étroit avec le projet professionnel de l'étudiant.e et de l'avis pédagogique favorable du directeur/ de la directrice de mémoire et/ou du/de la responsable du Master.

ATTENTION : Il doit être fait en dehors des heures d'enseignement, durant les vacances et il peut prendre la forme d'un stage filé sur l'année : bien mieux pour vraiment appréhender toutes les facettes du métier.

En aucun cas, un stage ne devra se poursuivre après le 30 septembre de l'année universitaire en cours.

Envoyez vos questions à cette adresse :
arsh-stages@univ-grenoble-alpes.fr

M2 HISTOIRE DE L'ART - SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ

Il s'agit d'un parcours **coordonné**, commun à plusieurs mentions : la mention Arts, Lettres, Civilisations de l'UFR LLASIC et trois mentions internes à l'UFR Arts et Sciences Humaines (Philosophie, Histoire et Histoire de l'Art). Il propose une formation interdisciplinaire renforcée en archéologie, histoire de l'art antique et tardo-antique, histoire grecque et romaine, littérature et civilisation grecque et romaine, philosophie ancienne.

Il a pour vocation de former les étudiants à une compréhension large des mondes anciens, en croisant les apports et les recherches actuelles de ces différentes disciplines.

L'étudiant est inscrit en Master d'Histoire de l'art, suit les UE de tronc commun de cette mention auxquelles s'ajoutent, par an, 2 UE de langues anciennes et 2 UE à choix offertes par l'ensemble des mentions partenaires.

La formation est centrée sur la pratique de la recherche, avec la rédaction d'un mémoire par an, et sur le suivi de différents séminaires ou cours parmi une offre de quatre départements de l'UFR.

M2 HISTOIRE DE L'ART - PARCOURS SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ

SEMESTRE 3					
UE 1 <i>coef. 6</i>	SÉMINAIRE D'OUVERTURE	1 au choix : Séminaire LLASIC	24 h CM		6 crédits
UE 2 <i>coef. 6</i>	LANGUES ET DE CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	1 au choix : - Langue et culture grecques - Langue et culture latines		24 h TD	6 crédits
UE 3 <i>coef. 9</i>	SÉMINAIRE THÉMATIQUE	Mondes anciens 2 (Antiquité / Moyen Âge)	12 h CM		9 crédits
UE 4 <i>coef. 6</i>	SÉMINAIRE D'OUVERTURE 2	1 au choix : - Séminaire philosophie - Séminaire d'histoire - Séminaire LLASIC	24 h CM		6 crédits
UE 5 <i>coef. 3</i>	LANGUE	Anglais		24h TD	3 crédits
SEMESTRE 4					
UE 6 <i>coef. 3</i>	RENCONTRES SCIENTIFIQUES	Rencontres scientifiques		12 h TD	3 crédits
UE 7 <i>coef. 6</i>	ATUALITÉS DE LA RECHERCHE	1 au choix : - Langue et culture grecques - Langue et culture latines		24 h TD	6 crédits
UE 8 <i>coef. 18</i>	PRÉPARATION ET SOUTENANCE DE MÉMOIRE				18 crédits
UE 9 <i>coef. 3</i>	STAGE (70 h) OBLIGATOIRE				3 crédits

Vos connaissances et compétences sont vérifiées par le biais du contrôle continu chaque semestre.

SEMESTRE 3

UE 1 SÉMINAIRE D'OUVERTURE 1 (CF. UFR LLASIC) – 24H CM – 6 ECTS

❖ Séminaires UFR LLASIC

Cf. UFR LLASIC

UE 2 LANGUE ET CULTURE DE L'ANTIQUITÉ : 1 AU CHOIX (CF. UFR LLASIC) – 24H CM – 6 ECTS

❖ Langue et culture grecques

Cf. UFR LLASIC

❖ Langue et culture latines

Cf. UFR LLASIC

UE 3 SÉMINAIRE THÉMATIQUE – 12H CM – 9 ECTS

❖ Mondes anciens 2 (Antiquité et Moyen-Âge) (M2-TTAV)

Luc RENAUT

Séminaire thématique mondes anciens. Les enjeux de la poikilia.

Selon Max Weber († 1920), l'État se définit comme détenteur d'un monopole, celui de la violence légitime. Doit-on lui en ajouter un autre, exercé cette fois sur les ornements ? N'est-il pas celui qui récompense et honore ses serviteurs avec des "décorations" ? Qui édicte des lois somptuaires visant à limiter le luxe et l'usage de certaines matières, couleurs et motifs dans le vêtement ? Parallèlement à ces mesures officielles, des discours moraux ont, durant toute l'Antiquité, stigmatisé la bigarrure multicolore que les Latins appelaient *varietas* et les Grecs *poikilia*. Quelle place occupe la *poikilia* dans les apparences personnelles (vêtements, accessoires) et dans d'autres formes d'art dans les mondes anciens ? Que signifie-t-elle et quel est son rôle ? A-t-elle été favorisée par les transformations politiques, sociales et culturelles qui caractérisent l'Antiquité tardive ? Les enjeux de la *poikilia* ne disparaissent pas avec la modernité. Son éradication ou, au contraire, sa promotion et son exacerbation ont pu être au programme de plusieurs courants artistiques qui, sans en avoir forcément conscience, renouaient avec des conceptions et des controverses anciennes.

COMPÉTENCES SPECIFIQUES VISÉES

Problématiser une catégorie transversale, portant sur différents arts et différentes périodes. En saisir les implications sociales, politiques et morales. Être en mesure d'appliquer ce questionnement à divers domaines et productions de l'Histoire de l'art.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Contrôle continu :

Session 1. Portfolio de trois images commentées dont au moins une image ancienne.

Session 2. Oral sur le contenu des séances.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

GRAND-CLÉMENT Adeline, 2012, « *Poikilia*. Pour une anthropologie de la bigarrure », dans *Anthropologie de l'Antiquité : anciens objets, nouvelles approches*, édité par Pascal PAYEN et Évelyne SCHEID-TISSINIER, Turnhout, Brepols, p. 239-262.

LOOS Adolf († 1933), *Ornement et crime et autres textes*, traduit par Sabine CORNILLE et Philippe IVERNEL, Paris, Payot & Rivages, 2003.

RIEGL Alois († 1905), *L'industrie d'art romaine tardive* [Spätrömische Kunstindustrie 1901], traduit par Marielène WEBER, Paris, Macula, 2014.

VILLACÈQUE Noémie, 2008, « Histoire de la ποικιλία, un mode de reconnaissance sociale dans la démocratie athénienne », *Revue des Études Anciennes*, 110, 2, p. 443-459.

UE 4 SEMINAIRE D'OUVERTURE 2 : 1 AU CHOIX – 24H CM – 6 ECTS

❖ **Séminaire UFR LLASIC**

Cf. UFR LLASIC

❖ **Séminaire d'Histoire**

Cf. Master histoire

❖ **Séminaire philosophie**

Cf. Master de philosophie

UE 5 LANGUE VIVANTE (M2-TTAV ET M2-MEP) – 24H TD – 3 ECTS

❖ **Anglais**

Rose DAVIS

English for Art History Professionals

In this course students will familiarise themselves with the language and vocabulary required to give presentations and conduct tours in various contexts, as well as study grammar, translation and pronunciation difficulties associated with these professional needs. A significant amount of specific vocabulary work will be necessary in order to achieve a good level of proficiency. Imaginary short tours in the classroom will enable students to put these skills into practice. There will be a strong emphasis on developing oral skills with regular discussions on topics connected to art history and tourism as well as subjects chosen by the students themselves.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

100% contrôle continu. Projet visite guidée. (50%) tests écrits (30%) participation (20%)

À noter: ce cours est en préparation, les modalités d'évaluation peuvent évoluer.

SEMESTRE 4

UE 6 RENCONTRES SCIENTIFIQUES (M2-TTAV) – 12H TD – 3 ECTS

❖ Rencontres scientifiques

Lors de leur deuxième année de Master, les étudiants doivent suivre des manifestations scientifiques (journées d'étude, colloques, conférences...) afin de se familiariser avec l'actualité de la recherche et suivre l'activité scientifique de leurs enseignants. Ils peuvent choisir librement parmi l'offre scientifique proposée par les enseignants-chercheurs du département d'histoire de l'art et d'archéologie, et cumuler ainsi les 12 h de présence requises pour valider l'UE à la fin du S2. Une liste avec les manifestations prévues sera communiquée à la rentrée pour le premier semestre et sera complétée au fur et à mesure pour la suite de l'année académique sur moodle.

Attention : seule la participation aux manifestations en présentiel sera validée !

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

S'ouvrir au milieu de la recherche ; comprendre et synthétiser des données ; développer son esprit critique.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 :

Type de contrôle continu : remplir et faire signer la feuille de présence (accessible sur moodle) pour chaque manifestation scientifique, afin de cumuler les 12 h requises au total.

L'étudiant rédige par ailleurs un compte-rendu (4 pages maximum, sans compter d'éventuelles figures et une bibliographie) portant sur une manifestation de son choix, à déposer auprès de son directeur/sa directrice de mémoire pour évaluation.

Session 2 :

Type d'épreuve : voir session 1.

UE 7 ACTUALITÉ DE LA RECHERCHE (CF. UFR LLASIC) – 1 au choix – 24H TD – 6 ECTS

❖ Langue et culture grecques

Cf. UFR LLASIC

❖ Langue et culture latines

Cf. UFR LLASIC

UE 8 PRÉPARATION ET SOUTENANCE DE MEMOIRE – 18 ECTS

❖ Préparation et soutenance de mémoire

Contactez l'enseignant concerné.

UE 9 STAGE – 3 ECTS

❖ Stage (70h) OBLIGATOIRE

M2 SDA : durée de 15 jours minimum (70 h) à 6 mois maximum (924 h).

Contactez l'enseignant concerné.

PRÉCISION POUR RÉALISER UN STAGE

Le stage est une mise en situation en milieu professionnel qui est une période complémentaire de formation et vous prépare à votre insertion professionnelle : ne le négligez pas !

Le stage doit obligatoirement faire l'objet d'une convention :

<https://arsh.univ-grenoble-alpes.fr/fr/menu-principal/scolarite/stages/creer-sa-convention-de-stage-982546.kjsp?RH=1631862648782>

Vous trouvez également des offres de stages dans la rubrique « Projet d'études et professionnel » sur votre intranet LEO.

La durée du stage est de 70h : il doit être réalisé durant l'année universitaire de M2 mais il y a la possibilité de le faire par anticipation pendant l'année de M1 ou entre l'année de M1 et M2.

Il doit impérativement être validé avant la fin du second semestre du M2. Vous devez contacter avant de rédiger votre convention votre directeur/trice de mémoire (ou votre référent de stage, s'il ne s'agit pas du même enseignant).

Pour un stage long, systématiquement, un entretien de mi-parcours sera prévu avec l'enseignant-référent et le tuteur de stage.

Le stage donnera lieu à un rapport de stage qui ne sera pas soumis à soutenance mais fera l'objet d'une évaluation par votre enseignant-référent de stage.

Chaque directeur/trice de mémoire (ou référent de stage) donnera à l'étudiant.e les directives pédagogiques précises quant aux attentes concernant la rédaction du rapport de stage selon le parcours choisi.

En master d'histoire de l'art, le stage est obligatoire ; néanmoins, une valorisation d'expérience professionnelle au titre de stage peut être possible à titre exceptionnel, sous réserve d'un lien étroit avec le projet professionnel de l'étudiant.e et de l'avis pédagogique favorable du directeur/ de la directrice de mémoire et/ou du/de la responsable du Master.

ATTENTION : Il doit être fait en dehors des heures d'enseignement, durant les vacances et il peut prendre la forme d'un stage filé sur l'année : bien mieux pour vraiment appréhender toutes les facettes du métier.

En aucun cas, un stage ne devra se poursuivre après le 30 septembre de l'année universitaire en cours.

Envoyez vos questions à cette adresse : arsh-stages@univ-grenoble-alpes.fr

Vos contacts

ACCUEIL : RDC ARSHI

Nathalie CAU
04 38 42 19 00

SCOLARITÉ HISTOIRE DE L'ART

Nadège ROSELLI
arsh-master@univ-grenoble-alpes.fr

RESPONSABLE DE SCOLARITÉ

Fanny MASSET
arsh-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

MOBILITÉ INTERNATIONALE

Coraline MORA
arsh-international@univ-grenoble-alpes.fr

HANDICAPS

Fanny MASSET
arsh-handicaps@univ-grenoble-alpes.fr

STAGES

Christine BIGOT
arsh-stages@univ-grenoble-alpes.fr

ORIENTATION-RÉORIENTATION - ADMISSION

Christine BIGOT
arsh-admissions@univ-grenoble-alpes.fr

SOS ÉTUDIANTS

sos-etudiants@univ-grenoble-alpes.fr
04 57 42 21 98

SERVICE COMMUNICATION-MOODLE - LÉO

Mélissa PÉLISSON
arsh-infocom@univ-grenoble-alpes.fr

BIBLIOTHÈQUE : 2^E ÉTAGE ARSHI

Accueil 04 57 42 24 40
Responsable : Agnès SOUCHON
arsh-bibliotheque@univ-grenoble-alpes.fr